



## Procès-verbal N° 1 du Conseil communal de Vuarrens Mardi 15 juin 2021

**Bureau du Conseil :** Olivier Piot, Président, Alain Roy, Vice-président, Nadia Bridel, scrutatrice, Monika Commissione-Schwab, scrutatrice, Anne-Laure Zürcher, scrutatrice suppléante, Vulliamoz Christine, scrutatrice suppléante.

**Préfecture :** M. Le Préfet Pascal Dessauges

**Secrétaire :** Gaetana Duvoisin

**Municipalité :** Cédric Chalet, Syndic, Patrick Vallotton, Myriam Gianotti, Raphaël Pedrazzini, Iwona Mas

**Conseil :** Effectif : 35 / Quorum : 18 / Présents : 34 / Excusés : 0 / Absents : 1 / Majorité : 18

	Sujets	Qui	Quoi / Comment	Décisions
1	Assermentation des nouvelles autorités	M. le Préfet	<p>(Voir le PV officiel d'assermentation, adopté et scellé séance tenante par M. le Préfet)</p> <p>Un membre du Conseil est absent, il sera assermenté le 12 octobre 2021, date du prochain Conseil.</p> <p>M. le Préfet termine en transmettant les salutations du Conseil d'Etat et remercie toutes les personnes présentes pour leur engagement, qui démontrent qu'il n'est pas désuet de penser que l'esprit d'engagement est toujours présent dans nos Communes. Il adresse ses vœux de prospérités aux autorités de Vuarrens. Après avoir remercié la Syndique qui termine son mandat au 30 juin 2021, il remet la parole au Président.</p>	
2	Elections statutaires	O. Piot	<p>Le Président remercie et salue M. le Préfet qui assistera un moment à la suite de la séance depuis la salle. Il remercie l'assemblée pour sa nomination et souhaite la bienvenue aux nouveaux Conseillers, Syndic et Municipaux.</p> <p>Il invite le Conseil aux élections statutaires :</p>	

		<p><b><u>Vice-président :</u></b> Le Président propose M. Alain Roy à ce poste, celui-ci se présente. Etant le seul candidat, l'élection est tacite. Il est applaudi.</p> <p><b><u>Scrutatrices :</u></b> Cinq personnes se présentent, qui sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Nadia Bridel</li> <li>• Mme Anne-Laure Zürcher</li> <li>• Mme Monika Commissione-Schwab</li> <li>• Mme Christine Vulliamoz</li> <li>• M. Gabriel Buffat, celui-ci se retire après-coup</li> </ul> <p>Sont donc élues tacitement les quatre personnes restantes :</p> <p><b><u>Scrutatrices :</u></b> Mmes Nadia Bridel et Monika Commissione-Schwab</p> <p><b><u>Scrutatrices-suppléantes :</u></b> Mmes Anne-Laure Zürcher et Christine Vulliamoz Il est décidé d'une alternance chaque année, les deux scrutatrices une année seront suppléantes l'année suivante. L'assemblée applaudit les scrutatrices et suppléantes élues.</p> <p><b><u>Commissions des Finances et de Gestion :</u></b> Sept personnes se présentent, qui sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Claude Duvoisin</li> <li>• M. Sylvain Buffat</li> <li>• Mme Karima El-Feghali</li> <li>• Fabien Mooser</li> <li>• M. Damien Monod</li> <li>• M. Bruno Gerber</li> <li>• M. Luc Ciocca</li> </ul> <p>Le Président propose un vote par bulletin secret mais aucune demande n'est faite. Le vote se fera par levée de main.</p> <p><b><u>Sont élus à la majorité absolue :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Claude Duvoisin : 26 voix</li> <li>• M. Sylvain Buffat : 28 voix</li> <li>• M. Damien Monod : 26 voix</li> <li>• M. Luc Ciocca : 23 voix</li> </ul>	<p>Vice-président : <b>A. Roy</b></p> <p>Scrutatrices : <b>N. Bridel</b> <b>M. Commissione-Schwab</b> Suppléantes : <b>A.-L. Zürcher</b> <b>Ch. Vulliamoz</b></p> <p>Commissions des Finances et de Gestion : <b>C. Duvoisin</b> <b>S. Buffat</b> <b>D. Monod</b> <b>L. Ciocca</b> <b>B. Gerber</b> Suppléants : <b>K. El-Feghali</b> <b>F. Mooser</b></p>
--	--	--	--

		<p>Les trois personnes restantes se représentent, le deuxième tour se fait donc par la majorité relative.</p> <p>O. Menzel demande si l'on vote d'un bloque les sept personnes, suppléants compris.</p> <p>Le Président répond que l'on procède en premier par la votation des titulaires et ensuite des suppléants.</p> <p><u>Est élu par majorité relative :</u> M. Bruno Gerber : 17 voix</p> <p><u>Sont élus tacitement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Karima El-Feghali</li> <li>• M. Fabien Mooser</li> </ul> <p>Toutes les personnes élues sont applaudies par le Conseil.</p> <p><b>ASIRE</b> R. Pedrazzini décrit le poste en quelques mots, il se tient à disposition pour les personnes qui seront élues en fin de séance.</p> <p>G. Buffat propose Mme Linda Cotti-Brisebois, qui prend le poste de membre titulaire si personne ne se présente. L. Ciocca propose M. O. Menzel comme suppléant, celui-ci accepte.</p> <p>Ils sont donc élus tacitement avec les applaudissements.</p> <p><b>Commission Recours Taxes et Impôts :</b> F. Verly explique en quelques mots en quoi consiste le poste. Le Président relève également que lors de la dernière législature, on a pu élire des membres qui sont également à la Commission des Finances et de Gestion.</p> <p><u>Sont élus tacitement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Fabien Mooser</li> <li>• M. Christian Menétrey</li> <li>• M. Sylvain Buffat, suppléant</li> </ul> <p>Ils sont applaudis.</p> <p><b>AIAE</b> F. Verly explique le poste en quelques mots.</p> <p>J. Wagnière, complète les explications données par F. Verly et propose M. Jean-Philippe Buffat, même s'il ne fait pas parti du Conseil, comme délégué. En effet, les statuts de l'AIAE, permettent de désigner des personnes hors Conseil. J. Wagnière se présente également.</p>	<p>ASIRE : <b>L. Cotti-Brisebois</b> <b>O. Menzel (suppléant)</b></p> <p>Commission Recours Taxes et Impôts <b>F. Mooser</b> <b>Ch. Menétrey</b> <b>S. Buffat (suppléant)</b></p> <p>AIAE <b>J. Wagnière</b> <b>J-Ph. Buffat</b> <b>L. Ciocca (suppléant)</b></p>
--	--	--	---

			<p>N. Bridel informe l'assemblée que M. Jean-Philippe Buffat était très intéressé par le poste.</p> <p>M. Luc Ciocca, se présente également au poste.</p> <p><u>Sont élus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Jacques Wagnière : 27 voix</li> <li>• M. Jean-Philippe Buffat : 26 voix</li> </ul> <p><u>Est élu tacitement en tant que suppléant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Luc Ciocca</li> </ul>	
3	Communication du Conseil	O. Piot	<p>Le Président communique les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les prochains conseils cette année auront lieu les 12 octobre et 14 décembre</li> <li>• Les votations fédérales auront lieu les 26 septembre et 28 novembre</li> </ul> <p>Il demande également à l'assemblée de déposer les fiches personnelles qui leur ont été distribuées auprès de la Secrétaire en fin de séance, en n'oubliant pas de cocher si elle souhaite recevoir les documents par email ou courrier.</p>	
4	Discussion	L. Ciocca	<p>Luc Ciocca demande si les informations sont identiques à la dernière législature, doit-on remplir la fiche personnelle ?</p> <p>La Secrétaire répond d'annoter uniquement sur la feuille «informations identiques à l'ancienne législature» avec le nom.</p>	
5	Clôture du Conseil		<p>La parole n'étant pas demandée, le Président remercie chacun de sa participation de ce jour et clôt la séance.</p>	Fin du Conseil à 21h05

**PV adopté par le Conseil communal du mardi 12 octobre 2021**

**Le Président :**

Olivier Piot




**La Secrétaire :**

Gaëtana Duvoisin

